

Dingy en Vuache

Bulletin d'information et compte-rendu des séances du conseil municipal
du : 29 avril, 3 juin et 1^{er} juillet 2008



DANS CE BULLETIN

- Quizz communal
- Notes d'informations
-
- Dates à retenir
- La source
- La fête de l'été

~ FIN DU MANDAT DE MAIRE DE FRANÇOIS PYTHON ~

Le 17 mars 2008, après quatre mandats de bons et loyaux services, Monsieur PYTHON a cessé ses fonctions de maire de notre commune. Une petite réception a été organisée le 25 avril en son honneur, en présence des élus actuels, des anciens élus qui ont travaillé avec lui, du personnel municipal et de quelques élus extérieurs.

A cette occasion, Eric ROSAY a rappelé que François PYTHON a été élu maire en mars 1983 et réélu durant les trois mandats suivants, puis qu'il a souhaité mettre un terme à cette fonction de maire en 2008 et se diriger vers d'autres fonctions électorales.

Il a retracé les principaux programmes réalisés au fil des mandats et l'a vivement remercié au nom de la collectivité pour toutes les actions menées pendant 25 ans avec ses collègues élus successifs.

Messieurs Roger CHAMOSSET (ancien Maire de Vulbens) et Pascal FOL (Président du Syndicat d'Aménagement du Vuache) ont souligné le travail effectué en collaboration et les bonnes relations instaurées.

Puis, en vue de la retraite qui s'annonce, une canne à pêche et un cadre « souvenir » ont matérialisé les remerciements de monsieur ROSAY.

Enfin, c'est autour d'un buffet froid et du verre de l'amitié que la soirée s'est poursuivie très chaleureusement.



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 29 AVRIL 2008

1. OUVERTURE DE CREDITS- BUDGET EAU

Le Conseil Municipal vote une ouverture de crédit complémentaire d'un euro à l'article 6811 afin de régulariser les écritures d'amortissement du réseau d'eau, financée par l'article 70111 (vente d'eau).

2. COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS

Le Conseil Municipal procède à la désignation de deux listes de 12 contribuables qui seront transmises à la Direction des Services Fiscaux afin qu'elle choisisse 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, qui formeront la commission communale des impôts directs, pour la durée du mandat électoral.

3. CONSULTATION BANQUES

Compte tenu de l'évolution des taux d'intérêts de certains emprunts communaux à taux variable, le Conseil Municipal est informé que les banques Caisse d'Epargne et Dexia ont été sollicitées pour une proposition de passage à taux fixe.

4. COLONNE EAU RACLAZ

Le Conseil Municipal est informé qu'une consultation a été lancée auprès de 3 entreprises (BESSION SA à Marlioz, RAMPA TP à Reignier et MEGEVAND Gérard à Neydens) pour les travaux de remplacement de la colonne d'eau potable de Raclaz bas. Les résultats sont les suivants :

- BESSION : pas de réponse
- RAMPA : 70.314,63 € TTC
- MEGEVAND : 75.102,82 € TTC.

L'entreprise RAMPA est retenue pour effectuer ces travaux.

Une deuxième consultation a été lancée pour les travaux de remplacement de la colonne d'eau potable de Raclaz Haut auprès des 3 entreprises suivantes : GRUAZ TP à Beaumont, VUACHE BTP à Savigny, CHALANSONNET au Malpas.

5. CCAS

Monsieur le Maire indique qu'un affichage a été réalisé à la mairie à l'attention des diverses associations sociales départementales afin qu'elles puissent éventuellement proposer un représentant pour faire partie des membres nommés du CCAS. A l'issue, il procédera à la nomination de 4 membres par arrêté.

6. CLOTURE RUISSEAU JURENS

Afin de sécuriser les abords du petit ruisseau bordant le chemin rural d'Ouche et en amont de la voie communale n°13 du Molliet à Jurens, le Conseil Municipal a sollicité 2 entreprises pour installer une clôture : CARRAZ Métallerie à Bellegarde (01) et PERRAUD à Saint Jean le Vieux (01).

Les résultats sont les suivants :

- CARRAZ : 2.942,16 € TTC
- PERRAUD : 3.336,84 € TTC.

L'entreprise CARRAZ est retenue.

7. TARIFS EAU

Compte tenu des travaux à réaliser sur le réseau d'eau potable, le Conseil Municipal décide d'appliquer une hausse au tarif de l'eau et des parts fixes pour la période de facturation allant du 15 mai 2008 à mai 2009 :

Prix du mètre cube d'eau HT : 0,98 euros

Prix des parts fixes HT

Compteur DN 15	47,00 euros
Compteur DN 20	52,00 euros
Compteur DN 25	73,00 euros
Compteur DN 30	75,00 euros.

Il fixe le montant de la taxe « **prélèvement eau** » due à l'Agence de l'Eau à 0,043 € le m3 TTC et rappelle que la taxe « **lutte contre la pollution** » due à ce même organisme s'élèvera à 40 % du taux plein soit 0,076 € le m3 TTC.

8. INDEMNITE DE CONSEIL TRESORIER

Il décide d'allouer l'indemnité de conseil au taux plein au Trésorier Municipal -Mr Guy CHARBON- à compter de l'exercice 2008 jusqu'à la fin du mandat.

9. REPRESENTANT SMDEA

Le Conseil Municipal élit Monsieur François PYTHON en qualité de représentant de la Commune au S.M.D.E.A. (Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement).

10. CORRESPONDANT DEFENSE

Le Conseil Municipal procède à la désignation de Monsieur Youri DENISE en qualité de délégué à la défense.

11. DELEGUES COMITE DE JUMELAGE

Le conseil municipal désigne monsieur Dominique PLACE, madame Danièle RAMSEYER et madame Catherine ARGAUD en qualité de délégués au Comité de Jumelage entre le Canton de St-Julien et la ville de Mössingen.

12. URBANISME

Le Conseil Municipal prend connaissance des demandes suivantes déposées par :

Permis de construire :

- Monsieur Hervé BLANDIN pour une véranda à Jurens
- Mademoiselle Lysiane RAMBOSSON et Monsieur Olivier GRANDCHAMP pour une rénovation-agrandissement d'une maison à Dingy

Déclaration préalable :

- Monsieur David MARTI pour une modification d'une façade de sa maison à Raclaz (vitrage porte).

13. ECOLE

Le Conseil Municipal entend le compte rendu du conseil d'école qui s'est tenu ce jour :

- inscriptions scolaires la semaine du 13 mai 2008
- effectif scolaire à la rentrée : en raison d'un effectif important en maternelle, un redécoupage des classes s'imposera. Le compte rendu de la rencontre avec Monsieur l'Inspecteur d'Académie, qui a eu lieu ce même jour, à ce sujet est donné
- les enseignantes déplorent l'absentéisme croissant des élèves.
- différentes tâches seront notifiées à l'agent technique : couvercle pour le bac à sable, porte de la primaire, jeux extérieurs, local pour ranger les vélos.

14. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Le Conseil Municipal prend acte de la confirmation de comptage transmise par l'INSEE comptabilisant les habitants à 546 et les logements à 236. Le chiffrage officiel modulé interviendra en fin d'année.
- Il prend connaissance des noms des présidents et vice-présidents des structures intercommunales.
- Il est invité à participer à des réunions d'information organisées par l'Association des Maires sur les thèmes « les réunions du Conseil Municipal » et « le statut de l'élu local » les 16 mai et 17 juin 2008.
- Il désigne Mr Marc MENEGHETTI pour représenter la commune lors du bornage de la propriété de Mr François CHATENOUD, le 6 mai 2008 à Raclaz
- Il ne désigne aucun représentant à l'association des Maires des Communes Forestières de Haute-Savoie.
- Il est sollicité par l'Amicale des sapeurs pompiers et la MJC du Vuache pour l'organisation d'une manifestation en faveur du Téléthon 2008 et est invité à participer à une réunion le 23 mai à 20 heures au centre ECLA.
- Il est invité à une démonstration de recherche de réseaux, organisée par la Communauté de Communes du Genevois en partenariat avec l'entreprise SATER, le jeudi 29 mai à 14 h 30.
- Il est invité à visiter le parc éolien de Beausemblant (Drôme) avec les communes de Jonzier et Vers et la Communauté de Communes et retient un samedi pour cette visite.
- Il est invité au siège de la Région à Charbonnières le samedi 7 juin pour une présentation de la politique régionale.
- Il donne un avis favorable à une manifestation équestre d'attelage organisée le 1^{er} juin 2008 par l'association Attelage-loisirs de Viuz en Sallaz.
- Il est invité à participer au 16^{ème} Gentlemen cycliste des élus et employés communaux de Haute-Savoie organisé cette année, par la Communauté de Communes du Genevois, le 20 septembre.
- Il est invité à participer à la réunion annuelle de la MJC le 28 mai à 20 h au Centre ECLA pour définir la politique annuelle à long terme.
- Il évoque l'inauguration officielle de « La Source » qui s'est déroulée le 26 avril.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 03 JUIN 2008

1 CREATION REGIE DE RECETTES

Sur proposition du maire et afin d'être en règle avec la législation, le conseil municipal décide de créer une régie de recettes pour l'encaissement des produits de la cantine et la garderie et il fixe le régime indemnitaire des régisseurs.

2 RAPPORT SUR L'EAU 2007

Il approuve le rapport sur le service communal de l'eau durant l'année 2007, présenté par le maire.

3 LOCATION SALLE DITE « DE LA CANTINE »

Sur proposition du maire, le conseil municipal accepte de louer la salle communale dite « de la cantine » et ses annexes, en priorité aux habitants, associations et entreprises de la commune. Il approuve le règlement intérieur organisant la location ainsi que les termes de la convention d'utilisation des locaux. Puis, il approuve les tarifs de location et caution qui tiennent compte des frais d'utilisation (avec 10 voix pour et 4 contre) :

- location aux habitants de la commune	250 €
- location aux personnes extérieures de la commune	350 €
- montant de la caution	500 €.

4 RESULTATS CONSULTATION EAU RACLAZ HAUT - VC 16

Monsieur le maire rappelle qu'une consultation a été lancée auprès de 3 entreprises pour les travaux de remplacement de la colonne d'eau potable de Raclaz Haut :

GRUAZ TP (Beaumont) :	84.052,11 € TTC
VUACHE BTP 5 Savigny) :	78.540,26 € TTC
CHALANSONNET (Malpas) :	82.725,08 € TTC

L'entreprise VUACHE BTP est retenue pour effectuer ces travaux.

Une deuxième consultation a été lancée pour des travaux de remplacement de la colonne et de branchements d'eau potable (voie communale n°16 : secteur bassin de Raclaz bas) ainsi que des branchements d'eau et poteaux incendie, auprès de trois entreprises :

- SASSI BTP (Rumilly) :	103.009,09 € TTC
- BESSON (Marlioz) :	plan de charge trop important
- RAMPA TP (Reignier) :	92.132,66 € TTC

L'entreprise RAMPA TP est retenue pour ces travaux.

5 PLAN FINANCEMENT RENFORCEMENT ELECTRIQUE-JURENS

Le conseil municipal approuve le plan de financement des travaux de renforcement d'éclairage public de l'entrée de Jurens - carrefour des Moreennes dont le coût global s'élève à 24.272 €. Il s'engage à verser sous forme de fonds propres la participation communale de 14.425 € additionnée des frais généraux de 728 € au SELEQ 74 et accepte le plan de financement proposé.

6 COMMISSIONS DEFINITIVES A LA CCG

Compte tenu de la révision des commissions au sein de la Communauté de Communes du Genevois, le conseil municipal réactualise la liste des représentants de la commune à ces diverses commissions comme suit :

Commissions	Président titulaires	Délégués titulaires de la commune	Délégués suppléants de la commune
Mobilité – Transports	J-M. THENARD	CORRENTI Dominique	VUETAZ Geneviève
Eau - Contrat rivière, Agriculture et Environnement	B. JOUVENOZ	PYTHON François ROSAY Eric	SOLER Joël
Aménagement du territoire	M. FAVRE	MENEGHETTI Marc	
Finances	C. ETCHART	PYTHON François	LE ROUX Eric
Développement économique - Formation	F. BUDAN	MENEGHETTI Marc	POBEL Stéphane ARGAUD Catherine
Assainissement	G. ROGUET	VUETAZ Geneviève	PYTHON François
Social	M. BURRIN	LESUISSE Rachel	JACOB Frédéric
Relations transfrontalières - Communication	J-L. PECORINI	LE ROUX Eric	
Logement	M. MERMIN	LESUISSE Rachel	ARGAUD Catherine
Sport	E. BRACHET	BERGUERRE Sandrine	JACOB Frédéric
Déchets	F. PYTHON	BOURGUIGNON Xavier	
Scolaire - Transport scolaire	C. RACLET	ARGAUD Catherine	LESUISSE Rachel
Développement durable	C. BURNIER	BOURGUIGNON Xavier	POBEL Stéphane
Urbanisme et SCOT	F. CENA	ROSAY Eric	MENEGHETTI Marc

7 PARKING ECOLE

Monsieur le maire rappelle que le parking actuel desservant le groupe scolaire est insuffisant et il propose un projet d'aménagement de places de stationnement à l'arrière de l'école. Le conseil municipal accepte ce projet pour lequel la commune doit se rendre propriétaire de deux parcelles et autorise le maire à négocier un échange de terrains avec les deux propriétaires concernés. Une demande de subvention sur le produit des amendes de police a été transmise dans les délais impartis, au Conseil Général, pour financer ces travaux qui seront programmés en fonction des financements obtenus.

8 RAPPORT - ENQUETE PUBLIQUE

Le conseil municipal prend connaissance du rapport favorable de monsieur le Commissaire enquêteur suite à l'enquête publique parcellaire et préalable à la déclaration d'utilité publique concernant l'acquisition d'une parcelle située en emplacement réservé à l'ouest de la mairie.

9 RENEGOCIATION EMPRUNTS

Le conseil municipal analyse les propositions de renégociations d'emprunts transmises par Dexia et la Caisse d'Epargne qui sont parvenues tardivement en Mairie et reporte sa décision à la prochaine séance.

10 URBANISME

Il prend connaissance d'une demande de permis de construire modificative déposée par monsieur CRETIN Romuald pour un local à cycles et une terrasse à sa villa de Jurens.

Il émet un avis favorable au projet de clôture transmis par monsieur César RAMOS pour sa propriété située au lotissement « les demeures du bois joli » à Bloux.

11 QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Le Conseil Municipal réfléchit à l'éventuel déplacement de l'abri bus de Jurens afin d'améliorer sa fonction.
- Il décide de publier l'ouverture d'une coupe de bois au Vuache dans le prochain bulletin.
- Il entend le compte rendu de la réunion d'informations du 23 mai lancée par la MJC et les Pompiers du Vuache dans le but de réaliser une grande manifestation pour le Telethon en décembre. Une information sera insérée dans le prochain bulletin afin de faire appel au volontariat pour que dans chaque commune, une manifestation à thème soit organisée, en plus du défi commun.
- Il est sollicité à nouveau par la Communauté de Communes du Genevois pour trouver des bénévoles souhaitant participer à l'organisation de la « 16^{ème} Gentlemen cycliste des élus et employés communaux de la Haute-Savoie » qui aura lieu le samedi 20 septembre 2008 dans le secteur. Une information sera insérée dans le bulletin communal.
- Il prend acte de la manifestation de voitures anciennes organisée par l'association culturelle de Jonzier Epagny, qui traversera la commune sur l'autoroute, le dimanche 7 septembre 2008.
- Il répond par la négative à une demande de subvention émanant d'un groupe de jeunes pour financer un projet à Madagascar.
- Il prend note de l'assemblée générale de l'association Alternance qui aura lieu le 13 juin.

La séance est levée à 23 h 10

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 1^{ER} JUILLET 2008

1. DELEGATION MARCHES PUBLICS

Reprenant la délibération du 1^{er} avril 2008, le Conseil Municipal l'adapte au nouveau code des marchés Publics, notamment son article L2122-224°, et donne délégation à monsieur le maire pour signer les marchés de travaux, fournitures et services d'un montant inférieur à 206.000 euros HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants entraînant une augmentation du contrat initial de 5 % au plus.

2. DROIT DE PREMMPTION URBAIN

Il ne souhaite pas exercer son droit de préemption urbain dans le cadre de la vente des parcelles cadastrées :

- A 729-730-2730 : propriété de Mr et Mme AUBERT Julian au chef lieu
- A 1308-1310-2365-2367 : propriété de Mr et Mme BRUNERO Christian à Jurens.

3. PLAN CANICULE

Monsieur le Maire demande aux élus d'être vigilants envers les personnes âgées isolées dans leur voisinage, afin d'éviter les risques liés à la canicule.

4. DELEGUE PREVENTION ET ENFANCE

A la demande de la Communauté de Communes du Genevois, il désigne Mme Rachelle LESUISSE pour représenter la commune en qualité de déléguée pour la « prévention spécialisée » et la « petite enfance ».

5. SITUATION FINANCIERE

Monsieur le maire évoque sa rencontre avec monsieur le Trésorier et la situation financière 2007 de la commune.

6. RENEGOCIATION EMPRUNTS C.E.- NOUVEL EMPRUNT

Afin de palier à la hausse des intérêts de trois emprunts à taux variable réalisés auprès de la Caisse d'Epargne précédemment (école, voirie et cantine), le Conseil Municipal analyse une proposition globale de passage à taux fixe qui reprend les encours de ces emprunts. Puis, considérant le financement des travaux de réseau d'eau, de voirie, d'acquisition de terrain prévu au Budget primitif 2008 et dans les décisions modificatives ci-après, il décide d'emprunter la somme de 200.000 euros qui sera ajoutée à l'encours de la dette des 3 emprunts précités pour créer un seul emprunt de 429.045 € environ à taux fixe, dont l'annuité n'excèdera pas celle versée actuellement pour les 3 emprunts, avec possibilité de remboursement anticipé.

7. OUVERTURE DE CREDITS COMPLEMENTAIRES

Le Conseil Municipal vote les crédits complémentaires suivants :

BUDGET EAU

50.049 euros (travaux colonne eau et branchements) qui seront financés par un emprunt complémentaire.

BUDGET GENERAL

● FONCTIONNEMENT

17.674 euros : indemnités élus et cotisation de retraite, frais insertion enquête publique, jeux éducatifs scolaires, virement en investissement qui seront financés par la taxe droits mutation, dotations solidarité rurale, dotation recensement, réajustement compensation taxe professionnelle.

● INVESTISSEMENT

39.556 euros : frais échange terrains, autofinancement éclairage bas Jurens, travaux réseau pluvial Raclaz, clôture sécurité Jurens, matériel mobilier école, fax téléphone mairie suite à orage financés par virement de fonctionnement et emprunt complémentaire de 34.482 €

8. PLAN DE CIRCULATION INTERCOMMUNAL

Sur proposition mixte des Syndicats Intercommunaux d'Aménagement et de Protection- conservation du Vuache, le conseil municipal étudie le projet de plan de circulation intercommunal du pays du Vuache à destination des véhicules à moteur qui pratiquent cette activité sur les chemins dont l'itinéraire sera réglementé, puis il l'approuve en l'état. La décision finale sera prise après accord de l'ensemble des communes concernées.

9. ECHANGE DE TERRAINS

Il est informé que le bornage concernant l'échange de parcelles entre la commune et Mme Gros Thérèse et Mr Emile Rambosson se déroulera en juillet puis les actes notariés suivront.

10. GARDERIE « LE REVEIL MATIN »

Il prend acte de la visite du médecin de la PMI vendredi 4 juillet à 10 h pour la garderie privée « le Réveil matin » ainsi que de l'embauche de Mme Corinne Viollet par l'association. Il accepte de fournir une clé du portail et de la maternelle à l'association « le Réveil matin » pour la garderie du matin.

Il autorise monsieur le maire à signer une convention avec l'association pour gérer l'occupation des locaux communaux utilisés dans le cadre de l'activité « garderie du matin ».

11. CANTINE-GARDERIE : REGLEMENT ET TARIFS

Le conseil municipal approuve les nouveaux règlements intérieurs de la cantine et de la garderie périscolaire qui intègrent les évolutions actuelles. Puis, il prend connaissance de l'augmentation de 0,13 € TTC du prix du repas pratiquée par l'entreprise Avenance.

Après avoir analysé les bilans de fonctionnement des deux services qui se soldent par un déficit de 9.858 € pour la cantine et de 1.794 € pour la garderie, il décide d'augmenter le prix du repas qui passera de 5,65 € à 5,75 € TTC. Il ne modifie pas le prix de l'heure de garderie qui reste à 2,00 €.

En outre, il constate la faible fréquentation de la garderie du soir et s'interroge sur la pérennité de ce service. Il se laisse l'année scolaire à venir avant de se prononcer sur la poursuite ou non de ce service.

12. CONSEIL D'ECOLE

Le conseil municipal prend acte des informations suivantes suite au conseil d'école de juin :

- les effectifs à la rentrée seront de 80 élèves avec une répartition comme suit :

maternelle : 28 élèves (dont 13 en petite section – 10 en moyenne section – 5 en grande section)

cycle 2 : 24 élèves (dont 8 en grande section – 3 CP – 13 CEI)

cycle 3 : 28 élèves (dont 7 CE2 – 11 CM1 – 10 CM2)

- les enseignants : Mmes BANANT et Mlle BERNON seront remplacées en cycle 2 par Mme Béatrice COLLET à mi-temps et un autre professeur non nommé à ce jour.

- La rentrée du 2 septembre sera aménagée : les cycles 2 et 3 seront accueillis dès le matin ; les petites sections de maternelle rentreront le matin ; les moyennes et grandes sections, l'après-midi.

- Il n'y aura plus classe le samedi matin. Des cours de soutien seront organisés par les enseignantes le jeudi et mardi soir de 16h30. à 17h30.

Puis, il répond négativement à une demande de création de poste d'ATSEM à mi-temps pour encadrer les 8 élèves de grande section qui seront avec le cycle 2.

Il accepte d'acheter un tableau, deux tables et chaises, trois bancs et des jeux éducatifs pour l'accueil des grandes sections en cycle 2.

Il prévoit le nettoyage quotidien des sanitaires de l'école primaire.

Il est informé de l'absentéisme injustifié de certains élèves en fin d'année ou avant les petites vacances ou encadrant les jours fériés.

13. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Il approuve un devis de 18.659,99 € TTC pour la reprise du réseau pluvial de la voie communale n° 16 à Raclaz indispensable suite aux travaux d'assainissement.

- Il approuve le rapport sur l'eau, l'assainissement et les déchets transmis par la Communauté de Communes du Genevois pour 2007.

- Il prend connaissance d'un courrier de la société de chasse communale qui a décidé de sortir du Groupement d'Intérêt Cynégétique du Vuache.

- Il prend acte du nouveau bureau du Comité de jumelage avec Mössingen suite à élections.

- Il prend acte d'un courrier de la Communauté de Communes du Genevois concernant l'indiscipline de certains élèves dans le car de ramassage scolaire du collège –secteur Raclaz et l'approuve totalement.

- Il approuve la nomination de Mr Eric Le Roux comme référent pour la commune dans le cadre du TELETHON du samedi 6 décembre. Un appel à bénévoles sera inséré dans le bulletin.

APPEL A BENEVOLES

La Communauté de Communes du Genevois recherche des bénévoles pour l'organisation de la 16ème « Gentlemen cycliste » des élus et employés communaux qui aura lieu le samedi 20 septembre 2008. Contact au 04 50 95 92 60.

~ A VOS AGENDAS ~

COUPE DE BOIS

Les personnes intéressées par une coupe de bois dans la forêt communale du Vuache doivent se faire connaître en mairie avant le 4 août 2008 (boîte aux lettres).

FERMETURE MAIRIE Le secrétariat de mairie sera fermé du 20 juillet au 3 août 2008.

RENTREE SCOLAIRE La rentrée aura lieu le mardi 2 septembre 2008 au matin (sauf pour les enfants de Moyenne et Grande Section de maternelle qui viendront l'après midi). La permanence pour la vente des tickets de cantine et de garderie aura lieu le jour de la rentrée de 8h30 à 9h30 et de 16h30 à 17h30 dans la salle de la cantine.

~ NOTE INFORMATION ~

TRAVAUX ROUTE DE RACLAZ Les ponts du mois de mai et les intempéries ont quelques peu retardés les travaux de voirie sur le CD7 traversant Raclaz. De plus, en raison de la vétusté des canalisations du réseau d'eau, nous avons profité de ces travaux d'assainissements pour remplacer les vieilles canalisations. Un arrêté préfectoral avait prolongé la fermeture de la route jusqu'au 30 juin.

INFORMATIONS GENERALES Les informations d'ordre général de la commune et des environs, communiquées habituellement en fin de bulletin, sont maintenant présentes dans le petit fascicule jaune joint à ce bulletin. Ce livret est à conserver car les infos qu'il contient ne seront pas reprise dans chaque bulletin.

FRONTALIERS Les frontaliers nouvellement arrivés ou ayant changé d'employeur voudront bien contacter le secrétariat avant début septembre.

TELETHON La MJC de Vulbens et les pompiers du Vuache organise pour le Telethon 2008, en date du 6 décembre, une journée de soutien. Le fil rouge de cette journée sera la traversée des principaux villages du Vuache en tirant un **dévidoir**, avec l'aide d'un pompier. Dans chacun des villages, des animations avant, pendant et après le passage des tireurs de ce matériel auront lieu. Le village de Dingy-en-Vuache s'associe à cet événement et vous propose de vous engager dans ce projet soit pour y participer, soit pour aider à l'organisation. Le formulaire que vous trouverez joint à ce bulletin vous permet ainsi de vous inscrire dans l'une ou l'autre des catégories. Vous serez alors informés de l'avancement de ce projet. En dehors des animations dans chaque village, le centre ECLA à Vulbens sera le point de rencontre pour un repas, un spectacle ainsi qu'un peu de musique dans la soirée. Nous vous remercions de **votre bonne volonté afin de venir participer à cet événement pour aider, ensemble, la recherche.**



RELEVÉ D'EAU Si après rappel, l'index de consommation d'eau n'est pas communiqué rapidement au secrétariat de la mairie, il sera fait une estimation de la consommation sur la base du dernier relevé, ceci afin de ne pas retarder la facturation.

~ LA SOURCE ~

Petit à petit, maison relais « L'érable » se paufine et s'anime avec la présence d'une grosse partie des résidents. Très prochainement, tous les logements seront occupés.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir le conseil municipal pour un échange fructueux et convivial. Chacun a pu visiter les locaux : une visite du bâtiment « La Cascade » s'imposait pour découvrir l'avancement des travaux. Un temps aussi pour redire que l'ensemble des 3 bâtiments est géré maintenant par l'association « Habitat et Humanisme »

La maison relais comporte 12 logements pour 1 personne et 2 logements pour 2 personnes. Les résidents sont admis en lien avec les services d'état, les services sociaux, les responsables de la Communauté de Communes du Genevois et la famille le cas échéant. Ces sont des personnes qui, pour diverses raisons, se retrouvent isolées, en rupture et ont de faibles revenus. Dans la maison, elles trouvent un logement, la possibilité de vivre des activités en commun. Elles sont aidées aussi dans leurs différentes démarches, dans leur quotidien par les responsables de maison, soutenues elle-même par l'association et les bénévoles.

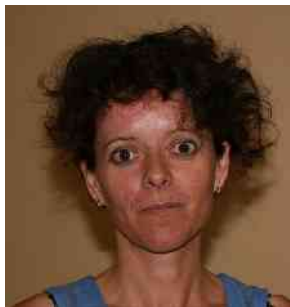
Nous attendons avec impatience la fin des travaux du bâtiment « La Cascade » pour voir s'y installer dans les 8 logements (7 studios + 1 T2) les jeunes de nos communes (pompiers, gendarmes stagiaires, etc...).

Les travaux dans la bâtiment « La Grange » viennent de commencer pour un appartement de type T2 et 3 appartements de type T3.

La maison se veut un lieu de vie ouvert, faisant partie du village et de sa région. Comme à l'instar d'un *chez soi*, toute visite, rencontre est la bienvenue sur le chemin de l'échange et de la connaissance mutuelle.

Béatrice FOL

Responsable de la maison relais «L'érable»



Suzanne BENOIT

Responsable adjointe de la maison relais «L'érable»



Jean MARMILLOUD

Gestionnaire «Habitat et Humanisme»



L'inauguration officielle de la résidence LA SOURCE et de la maison relais L'ERABLE a eu lieu le samedi 26 avril 2008 en présence de messieurs VILAIN (sous préfet), BONHOMME (directeur de la DDASS), BARDET (vice président du conseil général), GAUD (président de la communauté de communes), DEVERT (fondateur d'Habitat et Humanisme et madame BONNIN (fondatrice de la « Source ») entre autres

~ LA SOURCE EN IMAGES ~

Cuisine commune (bâtiment «ERABLE») ▼



Equipements d'un appartement («ERABLE») ▼



Bâtiment « La CASCADE » ▼



Bâtiments « ERABLE » et la « GRANGE » au fond ▼



Travaux « La CASCADE » ▼



~ LA FÊTE DE L'ÉTÉ ~

La traditionnelle fête de l'été s'est déroulée au groupe scolaire de Dingy en Vuache dimanche 22 juin. Les parents d'élèves bénévoles de l'APE et les enseignantes ont ainsi organisé les services de repas, buvette et animations pour enfants et parents de ce dimanche ensoleillé. En voici quelques photos :

